

est demeurée manifestement atrophée depuis les débuts du Forum. Il y a lieu également de se demander si les États membres voudraient revitaliser cette fonction pour s'attaquer à des questions qui ont toujours été considérées comme des questions d'ordre interne et qui, souvent, sont très délicates.

L'analyse se termine par la présentation de trois options pour le FSC : le statu quo (le FSC continue de se concentrer sur les négociations orientées vers des buts dans le domaine de l'établissement de la confiance et du contrôle des armements), la disparition du FSC ou la revitalisation du FSC (mettre davantage l'accent sur le dialogue orienté vers des buts). Le document favorise la troisième option, mais note que la résistance des États pourrait la rendre irréalisable. Dans ce cas, il serait justifié de faire disparaître le Forum et de transférer ses responsabilités à d'autres institutions de l'OSCE.